

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le six novembre à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 31 octobre 2020, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2020D1-1-2-98

OBJET : ISOLATION DES TOITS TERRASSES À L'ÉCOLE
PIERRE PERRET DE VALENCE D'AGEN
ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATO Stéphan, LE CORRE Christiane, DUPUY Jean, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Madame Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance.

2020D1-1-2-98

**OBJET : ISOLATION DES TOITS TERRASSES À L'ÉCOLE PIERRE
PERRET DE VALENCE D'AGEN
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée pour la passation d'un marché public par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle porte sur un marché de travaux publics pour l'isolation des toits terrasses à l'école Pierre PERRET de Valence d'Agen, dont la date limite de remise des offres était fixée au 18 septembre 2020 à 12 h 00.

L'entreprise suivante a remis son offre :

ENTREPRISE	CODE POSTAL
SARL E.T.C	82200 MOISSAC

La Commission des Plis s'est réunie le 28 septembre 2020 pour le jugement des offres au vu des critères énoncés dans le règlement de la consultation et de leur pondération respective, à savoir :

- Prix des prestations (60 %)
- Valeur technique (40 %) sur la base du mémoire technique, seront appréciés les moyens humains et techniques mobilisés pour cette opération faisant apparaître l'organisation, les mesures d'hygiène et de sécurité de l'entreprise

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission propose aux membres du Bureau de retenir le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison Sociale du candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	SARL E.T.C	24 600,00 €

Le candidat SARL E.T.C obtient la note maximale sur les deux critères, son prix étant le moins-disant et le mémoire répondant parfaitement au besoin.

En conséquence, je vous propose :

- d'attribuer le marché à l'entreprise SARL E.T.C pour les montants indiqués dans son bordereau de prix unitaires ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'attribuer le marché à l'entreprise SARL E.T.C pour les montants indiqués dans son bordereau de prix unitaires ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 6 novembre 2020
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 9 novembre 2020

Le Président de la Communauté de Communes des
Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **16 NOV. 2020**

Affiché sur le panneau des annonces légales le **16 NOV. 2020**

AR PRÉFECTURE

ISOLATION DES TOITS TERRASSES A L'ECOLE PIERRE PERRET DE VALENCE D'AGEN - ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Numéro de l'acte : 2020D1_1_2_98

Date de la décision : 06/11/2020

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20201106-2020D1_1_2_98-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité émettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 16/11/2020

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : [99_DE-082-248200016-20201106-2020D1_1_2_98-DE-1-1_1.pdf \(Document original\)](#)

Date de dépôt de l'acte : 16/11/2020 11:41:48

Date d'envoi de l'acte : 16/11/2020 11:42:45

Date de réception de l'AR : 16/11/2020 11:43:33